

LAURIN, Lucie, *Des luttes et des droits : antécédents et histoire de la Ligue des Droits de l'Homme de 1936 à 1975*. Montréal, Éditions du Méridien, 1985. 167 p. 17,95 \$

Richard Jones

Volume 41, numéro 4, printemps 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304642ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304642ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jones, R. (1988). Compte rendu de [LAURIN, Lucie, *Des luttes et des droits : antécédents et histoire de la Ligue des Droits de l'Homme de 1936 à 1975*. Montréal, Éditions du Méridien, 1985. 167 p. 17,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(4), 637–638. <https://doi.org/10.7202/304642ar>

Laurin, Lucie, *Des luttes et des droits: antécédents et histoire de la Ligue des Droits de l'Homme de 1936 à 1975*. Montréal, Éditions du Méridien, 1985. 167 p. 17,95\$

Cette modeste plaquette retrace l'action et les origines de la Ligue des droits de l'Homme, devenue aujourd'hui la Ligue des Droits et Libertés. L'auteure consacre la première partie de son étude aux années de «la grande noirceur duplessiste», alors que la Société canadienne des droits de l'Homme, constituée en 1937, entreprend dans la marginalité un combat pour les libertés individuelles. Les militants, surtout des anglophones, contestent avec de faibles moyens des législations répressives tels la loi du Cadenas et les Règlements concernant la Défense du Canada. Victimes eux-mêmes d'intimidation, plusieurs membres s'éloignent de la Ligue et l'organisme disparaît dès 1941. Au cours de ces mêmes années, le Comité ouvrier juif, organisation fondée aux États-Unis et implantée dans plusieurs provinces canadiennes, milite en faveur de législations anti-discriminatoires, notamment dans le secteur de l'emploi. Son action se fait surtout à l'intérieur des syndicats internationaux; ses succès au Québec, du moins avant les années 1960, sont bien minces.

La Ligue des droits de l'Homme voit le jour en 1963 dans le contexte radicalement transformé de la Révolution tranquille. La plupart de ses membres proviennent d'une élite bourgeoise; on y trouve entre autres Pierre-Elliott Trudeau, Jacques Hébert, Thérèse Casgrain, Gérard Pelletier, Frank Scott, et J.-Z.-Léon Patenaude. Nombre d'entre eux avaient souffert jadis de l'autoritarisme duplessiste. Au cours des années 1963-1972, moment que l'auteure qualifie de «période juridique» de la Ligue, cette nouvelle association s'occupe surtout de droits individuels; elle réclame une Charte des droits pour le Canada et pour le Québec et elle défend les droits des détenus. Les initiatives de la Ligue demeurent forcément modestes en raison de ses ressources financières fort limitées. (Le financement repose sur les seules cotisations jusqu'en 1971).

Mais la société québécoise continue d'évoluer et les droits collectifs acquièrent leurs lettres de noblesse. La Ligue doit prendre position sur des problèmes chaudement débattus comme les droits linguistiques et les droits syndicaux. Cette dernière question semble donner lieu à des débats houleux à l'intérieur de la Ligue en 1972 durant la grève du Front commun qui a été suivie de l'emprisonnement des trois chefs syndicaux. À l'image de la société dans son ensemble, la Ligue vit ces tensions; d'anciens membres l'abandonnent en claquant la porte, de nouvelles recrues affluent et cherchent à réorienter son action. L'organisation est toujours en butte à de graves problèmes financiers qui risquent de la paralyser; sa décision d'accepter un octroi fédéral en 1971, un an après la Crise d'octobre, assure de nouvelles rentrées de fonds mais provoque de sérieux heurts. Malgré les bouleversements continus, cet organisme de pression remporte d'éclatants succès. La Ligue réussit par exemple à amener le gouvernement Bourassa à adopter une Charte des droits et libertés de la personne. Elle se préoccupe également des droits des femmes, des immigrants, des prisonniers, des personnes âgées, etc.; de manière plus générale, elle sert à éveiller la conscience nationale.

Cet ouvrage, surtout descriptif et plutôt hagiographique, ne fait qu'effleurer le sujet. Des lecteurs voudront se renseigner davantage sur les difficiles débats qui ont parfois déchiré la Ligue et qui ont conduit à de radicales trans-

formations. Souhaitons que cette première recherche conduise à une bonne monographie sur un sujet palpitant.

*Département d'histoire  
Université Laval*

RICHARD JONES